

Preference



La Calabre, l'autre Grande Grèce



Du 30 mai au 5 juin 2022

Voyage organisé dans le cadre des activités des Amis des Musées Royaux des Beaux Arts de Belgique

Avec ses cités médiévales surplombant une mer cristalline, des paysages grandioses comme ceux du massif de la Sila, la Calabre a tout pour plaire. Dans la vieille ville de Cosenza, accrochée aux pentes du mont Pancrazio, dominée par un château normand, blasons, tourelles et balcons de fer forgé des nobles demeures endormies rappellent avec nostalgie les époques brillantes de "l'Athènes de la Calabre". Reggio Calabria présente un superbe quartier Liberty, un lungomare frangé de palmiers, véritable "Promenade des Anglais" face au Détroit de Messine et surtout un remarquable musée archéologique national de la Grande Grèce, récemment rénové, pour présenter les célèbres bronzes de Riace du Ve s. av. J.-C. Un retour par Taormine et Catane permet de passionnantes découvertes siciliennes ...

Become a Friend



Preference **Become a Friend**

Madame, Monsieur,
Chers Amis voyageurs,

Comme nous vous l'avions annoncé précédemment, notre volonté était de reporter le voyage :

« La Calabre, l'autre grande Grèce »

Avec les Amis des Musées

Du 30 mai au 5 juin 2022

Durant ce circuit, nous mettrons tout en œuvre pour que les instructions et règles en vigueur dans le pays soient respectées et ce dans le but de veiller au maximum à votre sécurité.

Les + de ce voyage :

- Des vols internationaux avec la compagnie régulière ITA.
- Des hôtels 4* confortables (normes locales).
- La découverte d'une destination encore méconnue, marquée par des millénaires de culture et de civilisation.
- Des paysages idylliques de côtes et de montagnes hérissées de villages fortifiés.
- La visite du musée archéologique de Reggio et de son importante collection.
- La traversée du détroit de Messine.
- La visite de Taormine et de Catane.
- Le circuit en demi-pension.
- Le forfait boissons inclut dans la demi-pension.
- Le guidage en français pendant tout le séjour.
- Un accompagnement professionnel et expérimenté depuis Bruxelles.
- **Un prix presto avantageux jusqu'au 15 février !**

Vous trouverez ci-joint le programme complet du circuit ainsi que le bulletin d'inscription **à nous retourner signé** (accompagné de votre BON à VALOIR, le cas échéant), si vous souhaitez vous réinscrire pour cette superbe destination. **Attention, le nombre de places est limité !**

Entre-temps, nous restons à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire et, dans l'attente du plaisir de vous revoir ou de vous rencontrer, nous vous prions de recevoir, Madame, Monsieur, Chers Amis, nos sincères salutations.

L'équipe de Preference

PROGRAMME :

BRUXELLES → MILAN → LAMEZIA TERME – RENDE

LUNDI 30 MAI

En matinée, formalités d'enregistrement à l'aéroport de Zaventem.

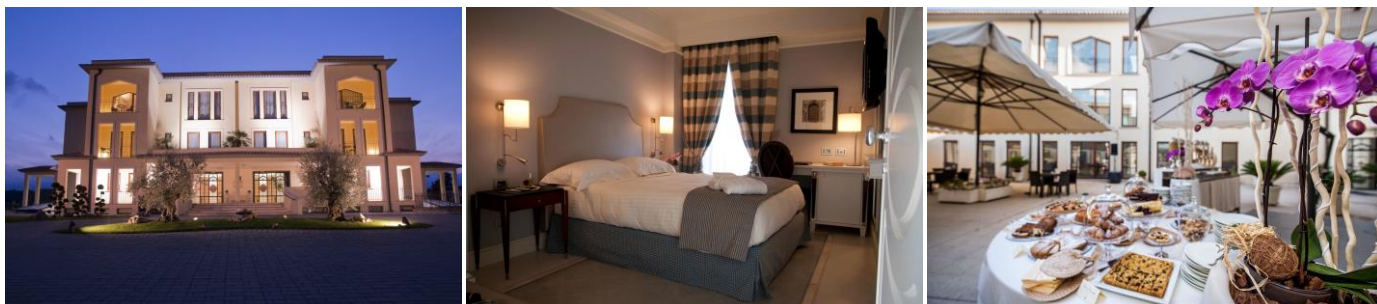
Envol avec la compagnie aérienne Alitalia via Milan. Déjeuner libre à l'aéroport de Milan.

Arrivée à Lamezia Terme en fin d'après-midi, et accueil par votre guide francophone à l'aéroport.

Nous gagnerons Rende en empruntant l'autoroute A3 qui longe le golfe d'Eufemia puis sillonne les massifs de la Sila dans des paysages superbes.

Installation à l'hôtel.

Dîner et nuit à l'hôtel Best Western Villa Fabiano Palace 4* (ou similaire).



RENDE – COSENZA – SAN GIOVANNI IN FIORE

MARDI 31 MAI

Petit déjeuner à l'hôtel.

Départ vers Cosenza et visite de la vieille ville accrochée aux pentes du mont Pancrazio et dominée par un château normand. Blasons, tourelles et balcons de fer forgé des nobles demeures endormies rappellent avec nostalgie les époques brillantes où elle fut surnommée "l'Athènes de la Calabre".

Nous admirerons la belle façade ornée d'une rosace gothique de San Domenico et dans le Duomo, le monument funéraire d'Isabelle d'Aragon, qui mourut des suites d'une chute de cheval à Cosenza, ainsi que la chapelle Santa Caterina, toute de bois sculpté et doré, dans l'église San Francesco d'Assisi du XIII^e s. La Galleria Nazionale est située dans le Palazzo Amone, un majestueux bâtiment du XVI^e s., qui présente des artistes calabrais et napolitains du XVI^e au XIX^e s. mais aussi des œuvres graphiques et des sculptures de l'artiste futuriste Umberto Boccioni né à Reggio di Calabria en 1882. Le Caffè Renzelli, au mobilier Liberty, rappelle l'atmosphère aristocratique de la ville encore au XIX^e s.

Déjeuner dans un restaurant local à Cosenza (boissons incluses).

Départ pour une magnifique escapade dans les hauts plateaux du massif de la Sila qui offre des paysages époustouflants.



L'après-midi, nous visiterons la badia Florense, une abbaye fondée au XIIe s. à San Giovanni in Fiore qui conserve un beau portail gothique et une abside de type cistercien.

Installation à l'hôtel et fin d'après-midi libre.

Dîner et nuit à l'hôtel Duchessa della Sila 4* (ou similaire).



Petit déjeuner à l'hôtel.

Départ matinal vers le village de Santa Severina perché sur un rocher qui domine la vallée du Neto au milieu des agrumes et des oliviers. La superbe place Vittorio Emanuele III dessert d'une part la cathédrale flanquée d'un baptistère du VIII^e s. et d'autre part le castrum byzantin remanié par Frédéric II qui accueille dans ses salles d'apparat du XVIII^e s. un musée de l'architecture militaire et de la mode.

Déjeuner libre.

Nous poursuivrons notre route pour Crotone, l'ancienne Kroton qui conquiert Pythagore et qui est aujourd'hui le seul port de la Calabre sur la côte ionienne.

Découverte de la vieille ville avec le château (de l'extérieur), le Duomo (XVI^e s.) et sa Madonna di Capo Colonna de facture byzantine, et les splendeurs du musée archéologique avec le tesoro di Hera qui comprend un diadème de feuilles d'or tressées ainsi que des statuettes en bronze représentant une sphinge assise, une gorgone ailée, un petit cheval géométrique... de toute beauté!



Transfert vers l'hôtel (125 km – environ 2h de route).

Installation, dîner et nuit à l'hôtel Popilia Country Resort 4* en cottage (ou similaire).



Petit déjeuner à l'hôtel.

Départ pour Vibo Valentia, nous visiterons le superbe château bâti par Frédéric II et agrandi par la maison d'Anjou, dont les différentes salles présentent, fort bien, de riches collections archéologiques dont la laminetta aurea du Ve s. av. J.-C., petite plaque en or retrouvée dans une nécropole. Le Duomo préserve un superbe triptyque d'Antonello Gagini (XVIe s.).

Départ pour Pizzo qui offre une superbe vue sur la côte Tyrrhénienne. Nous visiterons le castello aragonese du XVe s. où fut fusillé Joachim Murat en 1815. Nous descendrons à la Chiesetta di Piedigrotta implantée dans une anfractuosit  de la c te o  des artistes locaux entreprirent au XIXe s. de parer la grotte d'une multitude de statues sculpt es   m me la roche qui lui conf rent une atmosph re f erique.

D jeuner libre au bord d'une mer cristalline.

Nous gagnerons ensuite Tropea qui pr sente un centre historique perch  plein de beaux palazzi et d' glises baroques du m me ocre jaune que la roche. Balcons et portails sculpt s rappellent la prosp rit  de ville sous les Angevins et les Aragonais.

Arriv e   Reggio di Calabria en fin d'apr s-midi.



Installation, d ner et nuit au Grand H tel Excelsior 4* (ou similaire).



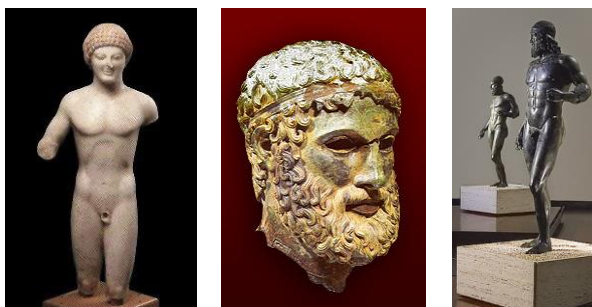
Petit déjeuner à l'hôtel.

Découverte du Corso Garibaldi, promenade favorite des habitants de Reggio, dotées de belles boutiques, avec un arrêt à la Pinacoteca civica qui présente dans une aile du Théâtre de la ville, des oeuvres d'Antonello Da Messina, de Giovanni Bellini, Luca Giordano et du Calabrais Rubens Santoro.

Découverte de l'architecture Liberty. La piazza Italia qui était le siège de l'Agora grecque puis du forum romain, est aujourd'hui entourée de beaux édifices Art nouveau. Une série de villas de style Liberty ou qui reprennent les lignes des palais vénitiens du XIVE avec des fenêtres gothiques, regardent la mer tout au long du corso Vittorio Emanuele III, parallèle au lungomare frangé de palmiers, véritable "Promenade des Anglais" calabraise.

Visite du superbe musée archéologique national de la Grande Grèce qui a rouvert récemment pour présenter une collection extraordinaire.

Les célèbres bronzes de Riace de 2m de haut, découverts en 1972 par un plongeur près de Stilo, incarnent la perfection du corps humain dans la culture grecque du Ve s. av.-J.C. Ils sont accompagnés d'un exceptionnel portrait de philosophe. Un superbe Kouros de marbre découvert à Reggio date de la période archaïque. Des Ephèbes nus à cheval du Ve s. av.-J.C proviennent du temple de Zeus de Marafioti. Le sanctuaire de Perséphone à Locri a conservé des miroirs en bronze ornés de figures humaines, des plaques votives en terre cuite de toute beauté. Du temple ionique de Marasa proviennent deux statues de marbre spectaculaires représentant Castor et Pollux. Une grande mosaïque représentant une scène de chasse à l'ours (1er s. Av.-J.C) a été découverte sur le site de Tauriani.



Déjeuner libre.

Nous rejoindrons ensuite Scilla, célèbre dans l'Antiquité pour son monstre à 6 têtes qui détruisait les bateaux qui approchaient l'éperon rocheux qui domine toujours le détroit de Messine. Il est surmonté depuis le XVIe s. du château des Ruffo di Calabria qui offre un point de vue imprenable sur une très belle plage bordée de maisons d'une part et de l'autre sur un village de pêcheurs parfaitement préservé.

Retour à Reggio.

Dîner et nuit à l'hôtel Excelsior 4* (ou similaire).

Petit déjeuner à l'hôtel.

Après avoir passé le détroit de Messines, nous gagnerons Taormine qui surplombe, dans une végétation subtropicale luxuriante, la mer Ionienne. Nous visiterons le célèbre théâtre bâti par les Grecs à l'époque hellénistique et remanié par les Romains au IIe s. de notre ère. Il offre une vue somptueuse sur l'Etna.

Nous emprunterons le pittoresque Corso Umberto qui nous mènera à la Piazza del Duomo, dominée par la façade XVIIe de cathédrale San Nicolò (XIIIe s.) et ornée d'une fontaine baroque.



Déjeuner libre.

Nous quitterons Taormine par la Porta Catania voisine du Palazzo del Duchi di Santo Stefano, chef-d'œuvre de l'architecture gothique sicilienne avec quelques influences arabes.

Nous poursuivrons notre route jusqu'à Catane.

Fondée par des colons grecs au VIIe s. av. J.C., la ville fut détruite au cours des siècles par des éruptions et des tremblements de terre. L'actuelle Catane, classée au Patrimoine de l'Unesco, date du XVIIIe s. et recèle des édifices en terre volcanique particulièrement créatifs du baroque sicilien tel le palazzo Biscari ou la Badia di Sant'Agata. La via Crociferi longe des palais et des églises baroques superbement décorés. L'emblème de la ville est un éléphant sculpté dans la lave et portant sur le dos un obélisque au centre d'une fontaine. Il domine la piazza del Duomo qui offre des perspectives fabuleuses sur l'Etna.

Un des rares vestiges médiévaux de Catane est le Castello Ursino bâti au XIIIe s. par Riccardo da Lentini pour Frédéric II. Reconstitué au XVIe, le château est de plan carré avec quatre tours d'angle.

Dîner et nuit à l'hôtel Una Palace Hotel 4* (ou similaire).



Petit déjeuner à l'hôtel.

Visite du Duomo Sant'Agata, à la belle façade baroque mais dont les absides et le transept datent de l'époque normande. La cathédrale abrite le tombeau de Vincenzo Bellini.

Visite privée du Palazzo Biscari, le plus grand palais privé du XVIIIe construit sur un remblai des remparts du XVIe s. Il est célèbre pour sa terrasse ornée de *putti*, d'atlantes et de couronnes de fleurs sculptés par Antonino Amato.



Transfert à l'aéroport de Catane.

Déjeuner libre à l'aéroport.

Envol vers Bruxelles.

Arrivée à Bruxelles dans la soirée.

- FIN DE VOTRE VOYAGE -

Le prix

SUR BASE DE MINIMUM 20 PARTICIPANTS.

PRIX MEMBRE DES AMIS :

☐ **AVANTAGE : PRIX PRESTO JUSQU'AU 15 FEVRIER : 1.875 €**

☐ APRES LE 15/02, LE PRIX PAR PERSONNE EN CHAMBRE DOUBLE EST DE : **1.975 €**

☐ LE SUPPLEMENT SINGLE EST DE : **250 €**

TAXES D'AEROPORT INCLUSES - SOUS RESERVE DE MODIFICATION PAR LA COMPAGNIE AERIENNE

CE PRIX COMPREND:

- ✍ Les vols internationaux avec la compagnie régulière ITA.
- ✍ Les taxes d'aéroport (sous toute réserve de modification, à ce jour ± 82,67€).
- ✍ Les services d'un guide local francophone.
- ✍ Les transferts et les transports en autocars.
- ✍ Le logement en chambre double et en demi-pension dans les hôtels mentionnés (ou similaire).
- ✍ Le forfait boissons inclus lors des repas du soir.
- ✍ Le déjeuner dans la région de Cosenza (boissons incluses).
- ✍ Les visites et excursions prévues au programme.
- ✍ Les entrées aux sites et musées.
- ✍ La taxe de séjour.
- ✍ L'accompagnement Preference - Travel Team.
- ✍ La TVA.

CE PRIX NE COMPREND PAS :

- ✍ Les déjeuners.
- ✍ Les boissons.
- ✍ Les différents pourboires et les dépenses personnelles.
- ✍ Les assurances auprès de « Assurinco ».

REMARQUES IMPORTANTES :

POUR PARTICIPER A CE VOYAGE, LES CITOYENS BELGES DOIVENT ETRE EN POSSESSION DE LEURS CARTE D'IDENTITE.
POUR LES AUTRES NATIONALITES, VEUILLEZ CONTACTER VOTRE AMBASSADE.

ATTENTION, LA VISITE DES CENTRES HISTORIQUES ET DES SITES SE FAIT A PIED ET DEMANDE DONC UNE AISANCE DE MOBILITE.

LA CALABRE S'OUVRE PETIT A PETIT AU TOURISME. LE CHOIX DE L'INFRASTRUCTURE HOTELIERE Y EST ENCORE ASSEZ LIMITE. NOUS AVONS TOUTEFOIS SELECTIONNE PARMIS LES MEILLEURES ALTERNATIVES DISPONIBLES DE LA REGION.

Become a Friend

Bulletin d'adhésion ou de renouvellement d'adhésion

Remplissez le formulaire ci-dessous (en lettre capitale) et choisissez votre catégorie.

Nom :	Prénom :
Nom :	Prénom :
Date de naissance :	Date de naissance :
Enfant 1 :	Date de naissance :
Enfant 2 :	Date de naissance :
Adresse :	N°: Boite :
Code postal :	Ville : Pays :
Tél / GSM :	Adresse e-mail :

☐ Je souhaite devenir membre ☐ Je souhaite renouveler ma carte de membre

Cotisation annuelle

Si ordre permanent

☐ Adhérent	Jeune	€ 20	€ 18
☐	Individuel	€ 50	€ 45
☐	Couple (2 cartes de membre)	€ 75	€ 70
☐ Famille	2 parents ou grands-parents et 2 enfants < 18 ans	€ 85	€ 80
☐ Effectif	Individuel	€ 100	€ 90
	Couple (2 cartes de membre)	€ 150	€ 140
☐ Duo	Titulaire + Invité à chaque visite	€ 200	€ 190
☐ Protecteur (*)	Individuel	€ 100 + € 150	€ 90 + € 150
☐	Couple (2 cartes)	€ 150 + € 150	€ 140 + € 150
* Le membre effectif qui, en plus de sa cotisation, fait un don minimum de 150 € sur le compte Fonds des Amis des Musées, BE81 6790 7542 9624/PCHQBEBB devient Membre Protecteur.			

Je transfère le montant de ma cotisation sur le compte BE32 3631 2340 9302 / BBRUBEBB de l'asbl Amis des Musées (merci de bien vouloir agraffer la preuve de paiement et de renvoyer le document à l'adresse suivante : Amis des MRBAB, rue du Musée 9 à 1000 Bruxelles).

Date et Signature :

INSCRIPTION AU VOYAGE A FORFAIT LA CALABRE, DU 30 MAI AU 5 JUIN 2022

A RENVoyer CHEZ : **PREFERENCE - TRAVEL TEAM** (Lic. A 1652)
RUE DES FRANCS 79 BOITE 4 - 1040 BRUXELLES
TEL : 02/647 30 00 - FAX : 02/647 37 22
INFO@PREFERENCE.BE | WWW.PREFERENCE.BE

JE, SOUSSIGNE,

NOM : PRENOM :

ADRESSE :

N° POSTAL: LOCALITE :

TELEPHONE : GSM : FAX :

ADRESSE E-MAIL :

RESERVE PLACE(S) POUR LE VOYAGE EN REFERENCE

DONNEES PASSAGER N°1 (TELLES QUE MENTIONNEES SUR LE PASSEPORT)

NOM : PRENOM : M. / MME / MLLE (BARREZ LA MENTION INUTILE)

DATE DE NAISSANCE : NATIONALITE :

N° DE PASSEPORT : DATE D'EMISSION : DATE D'EXPIRATION :

DONNEES PASSAGER N°2 (TELLES QUE MENTIONNEES SUR LE PASSEPORT)

NOM : PRENOM : M. / MME / MLLE (BARREZ LA MENTION INUTILE)

DATE DE NAISSANCE : NATIONALITE :

N° DE PASSEPORT : DATE D'EMISSION : DATE D'EXPIRATION :

TYPE DE CHAMBRE : ☐ DOUBLE A 1 LIT ☐ DOUBLE A 2 LITS ☐ DOUBLE A PARTAGER ☐ SINGLE

EN OPTION : ASSURANCE AUPRES DE « ASSURINCO »

ANNULATION (HORS COVID) - PRIME DE 4 % SUR L'ENSEMBLE DE MON DOSSIER

- ☐ JE SOUHAITE Y SOUSCRIRE
☐ JE NE SOUHAITE PAS Y SOUSCRIRE

MULTIRISQUE COVID* (ASSISTANCE + BAGAGES + COVID) - PRIME DE 5,76 % SUR L'ENSEMBLE DE MON DOSSIER

- ☐ JE SOUHAITE Y SOUSCRIRE
☐ JE NE SOUHAITE PAS Y SOUSCRIRE

**Au vu de la situation actuelle, nous vous recommandons vivement une couverture COVID*

87

PRIX :

☐ **AVANTAGE : PRIX PRESTO JUSQU'AU 15 FEVRIER : 1.875 €**☐ APRES LE 15/02, LE PRIX PAR PERSONNE EN CHAMBRE DOUBLE EST DE : **1.975 €**☐ LE SUPPLEMENT SINGLE EST DE : **250 €**

TAXES D'AEROPORT INCLUSES - SOUS RESERVE DE MODIFICATION PAR LA COMPAGNIE AERIENNE

NUMERO DE CARTE DE MEMBRE :

SI JE NE SUIS PAS MEMBRE DES AMIS DES MUSEES ROYAUX DES BEAUX-ARTS DE BELGIQUE, JE M'ENGAGE A Y ADHERER EN
REPLISSANT LE BULLETIN D'ADHESION (EN ANNEXE) ET EN LE RENVOYANT A L'ADRESSE SUIVANTE :
RUE DU MUSEE 9 - 1000 BRUXELLES.

UN ACOMPTE DE 30% EST PAYABLE A LA RESERVATION SUR LE COMPTE BANCAIRE KBC AU NOM DE : TRAVEL TEAM S.A.

LE SOLDE DU DOSSIER EST PAYABLE AU PLUS TARD POUR LE 30 AVRIL 2022.

PAIEMENTS :**IBAN :** BE92 7440 6349 9223**SWIFT/BIC :** KREDBEBB**REFERENCE :** D.3482

TOUT PAIEMENT PAR CARTE AMERICAN EXPRESS SERA MAJORE DE 2,5 % DU MONTANT TOTAL.

PAR LA PRESENTE, JE SOUSCRIS UN CONTRAT DE VOYAGE A FORFAIT SELON LES CONDITIONS PARTICULIERES DE VENTE DE TRAVEL TEAM
CONSULT & REPRESENTATIVE S.A. (CI-JOINT) ET SELON LES CONDITIONS GENERALES DE VENTE DE LA COMMISSION DE LITIGES VOYAGES
A FORFAIT (DISPONIBLE A LA DEMANDE AVEC LE FORMULAIRE D'INFORMATION STANDARD B).

EN CAS DE SOUSCRIPTION A L'ASSURANCE, JE RECONNAIS AVOIR PRIS CONNAISSANCE DES CONDITIONS GENERALES ET PARTICULIERES DU
CONTRAT.

J'AUTORISE PREFERENCE - TRAVEL TEAM CONSULT & REPRESENTATIVE S.A. A UTILISER MES DONNEES PERSONNELLES DU PRESENT
FORMULAIRE POUR LE BON SUIVI DE MON INSCRIPTION AU VOYAGE ET J'ACCEPTÉ D'ÊTRE TENU INFORMÉ DES DIFFÉRENTS PRODUITS OU
PROMOTIONS PAR EMAIL ET/OU PAR POSTE.

FAIT A, LE

SIGNATURE POUR ACCORD :

CONDITIONS PARTICULIERES DE VENTES DE VOYAGES A FORFAIT DE TRAVEL TEAM CONSULT AND REPRESENTATIVE S.A – PREFERENCE

La loi du 1^{er} décembre 2017, régissant le contrat de voyages à forfait, est d'application pour les présentes conditions particulière de vente. Dans le présent texte, TRAVEL TEAM CONSULT AND REPRESENTATIVE, S.A. est appelé « l'organisateur » et le client est appelé « voyageur ».

1. CONTRAT DE VOYAGES A FORFAIT : INFORMATIONS PAR L'ORGANISATEUR

Les offres de voyages de l'organisateur sont rédigées de bonne foi en fonction des données disponibles lors de la rédaction. L'organisateur se réserve le droit de corriger les erreurs matérielles manifestes dans les informations fournies. Il y a acceptation explicite par les parties pour spécifier que les informations précontractuelles peuvent être modifiées avant la conclusion du contrat. Les informations données par téléphone par les préposés de l'organisateur sont toujours données sous réserve.

2. PRIX ET MODALITES DE PAIEMENT

A l'acceptation par le voyageur du contrat de voyage, un acompte de minimum 30% du prix du voyage total sera demandé au voyageur.

En fonction du montant et/ou de la nature du voyage, un second acompte pourra être demandé par l'organisateur. Le solde sera payable au plus tard 30 jours avant le départ du voyage. Les documents de voyage ne seront délivrés qu'après règlement du solde du prix total du voyage.

3. RESILIATION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR LE VOYAGEUR

Le voyageur peut résilier le contrat de voyage à tout moment avant le début du voyage à forfait sous réserve de payer à l'organisateur des frais de résiliation fixés forfaitairement comme suit :

Jusqu'à 90 jours avant le départ : 30 % du prix total du voyage

De 89 à 60 jours avant le départ : 50 % du prix total du voyage

De 59 à 31 jours avant le départ : 75 % du prix total du voyage

De 30 à 0 jours avant le départ : le prix total du voyage

L'annonce de cette résiliation par le voyageur doit parvenir à l'organisateur par lettre recommandée ou par email et prend effet le jour même ou le premier jour ouvrable suivant la date de l'annonce, compte tenu des horaires de bureau de l'organisateur (du lundi au vendredi, jours fériés exclus) en ce qui concerne la détermination de date de résiliation. Lorsque le voyage a débuté, il n'y a plus aucun remboursement possible. Tout voyage interrompu ou abrégé pour quelque cause que ce soit, ne donne lieu à aucun remboursement.

4. RESILIATION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR L'ORGANISATEUR

L'organisateur de voyage peut résilier le contrat de voyage à forfait si le nombre de personnes inscrites pour le voyage à forfait est inférieur au nombre indiqué dans le contrat. Dans ce cas, l'organisateur se doit de notifier la résiliation du contrat au voyageur, au plus tard vingt jours avant le début du voyage à forfait d'une durée de plus de six jours ou dans le délai de sept jours avant le début du voyage à forfait d'une durée de deux à six jours.

5. MODIFICATIONS DU CONTRAT DE VOYAGE PAR L'ORGANISATEUR

L'organisateur se réserve le droit d'effectuer des modifications mineures au contrat de voyage dans les limites fixées dans l'article 24 al. 2 et 3 de ladite loi. Conformément aux articles 19 à 23 de la loi relative à la vente de voyages à forfait publiée le 1/12/2017, l'organisateur se réserve le droit de modifier à la hausse ou à la baisse les prix du contrat, après sa conclusion et dans les modalités prévues par ladite loi.

En ce qui concerne des modifications significatives apportées par l'organisateur, le voyageur peut se référer au formulaire d'information standard B des contrats de voyage à forfait pour les modalités éventuelles, art N1 des annexes de ladite loi (document à disposition du voyageur).

6. CESSION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR LE VOYAGEUR A UN TIERS

En ce qui concerne la cession du contrat de voyageur par le voyageur à un tiers, le voyageur peut se référer au formulaire d'information standard B des contrats de voyage à forfait pour les modalités éventuelles, art N1 des annexes de ladite loi (document à disposition du voyageur).

7. CARNET DE VOYAGE

Ce document final avant le départ du voyage fait partie intégrante du contrat de voyage. Il contient les dernières mises-à-jour des informations du voyage sauf informations communiquées en toute dernière minute provenant d'une source extérieure à l'organisateur.

Dans ce carnet figureront le nom et le n° de téléphone du responsable auquel le voyageur se référera en cas de problème et/ou de non-conformité.

Le voyageur sera tenu d'accepter que l'ordre dans lequel se dérouleront les visites peut changer par rapport au texte du carnet selon le conseil avisé du guide, au courant des circonstances locales l'exigeant éventuellement.

En ce qui concerne l'hébergement au cours des circuits organisés, sauf indication contraire, les chambres sont réservées en catégorie standard dans les hôtels mentionnés ou similaires. L'organisateur ne peut être tenu responsable d'éventuels inconvénients rencontrés concernant la chambre ou inhérents à la gestion hôtelière de l'établissement choisi. L'organisateur ou son délégué veilleront toutefois toujours à transmettre les demandes spécifiques au préalable et à solutionner les problèmes éventuellement rencontrés lors du séjour.

8. DOCUMENTS DE VOYAGE

Le voyageur doit, au départ du voyage, être en possession des documents nécessaires pour le voyage : passeport en état de validité, carte d'identité en cours de validité, visa, carte de vaccination si nécessaire. L'organisateur ne peut être tenu pour responsable de cette sorte de manquement éventuel.

9. HORAIRES DE VOLS ET SIEGES DANS L'AVION

Les horaires de vols sont communiqués sous réserve de changement par la compagnie aérienne opérant. L'organisateur, recevant du voyageur la demande de pré-réservation de place spécifique dans l'avion, ne peut la garantir formellement. La plupart des compagnies aériennes ne confirment jamais la pré-réservation de sièges dans l'avion et se réservent le droit de modifier toute pré-réservation de sièges à tout moment et sans préavis.

10. CONSCIENCE DES RISQUES

Le voyageur participant à un voyage de groupe doit être conscient, en fonction des informations fournies par l'organisateur, qu'un circuit peut comporter certains dangers dus au hasard mais aussi aux modes de déplacement, à la nature imprévisible, au relief escarpé ou à l'isolement de certaines contrées, aux maladies tropicales, au climat changeant etc. sans que cette liste ne soit exhaustive. Le voyageur a l'obligation de s'informer sur les conditions de santé de la destination.

11. PLAINTES ET LITIGES

Tout litige porté à la connaissance de l'organisateur, par lettre recommandée ou par email dans les 15 jours du retour et ne pouvant être tranché à l'amiable entre parties, sera soumis à la Commission de litiges Voyage ou, si c'est la volonté du voyageur, soumis au tribunal compétent de l'arrondissement judiciaire de Bruxelles de rôle linguistique français.

12. ASSURANCE CONTRE L'INSOLVABILITE FINANCIERE

L'organisateur a souscrit une assurance couvrant ses clients contre sa propre insolvabilité financière auprès du Fonds de Garantie Voyages :



Assuré contre l'insolvabilité financière

par le Fonds de Garantie Voyages®, Av. de la Métrologie, 8
B1130 Bruxelles - tél.+32 (0)2/240 68 00 Fax +32 (0)2/240 68 08
www.gfg.be - mail@gfg.be

Lic Cat A 1652

01/07/2018